



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE PARAMETRAGE,
MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES
SYSTEMES DE TELEPHONE DE LA VILLE DE
VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIETE ITAC**

**DÉCISION N° DM-21-108
EN DATE DU 17 MARS 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence transmis au BOAMP et au Profil acheteur de la Ville le 16 novembre 2020 relatif au marché de paramétrage, maintenance et exploitation des systèmes de téléphone de la ville de Vincennes ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société ITAC jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble de critère de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ITAC, domiciliée 105 rue Jules Guesde – 92300 LEVALLOIS-PERRET, représentée par Monsieur Jean-Jacques ANDREU, Responsable bureau d'études, le marché de paramétrage, maintenance et exploitation des systèmes de téléphone de la ville de Vincennes.

Le marché est passé pour une durée initiale d'un an et est reconductible tacitement deux fois, soit une durée maximale de trois ans.

Le montant maximum annuel estimé s'élève à 44 556,37 € HT (53 467,64 € TTC) et est décomposée comme suit :

- Prestations forfaitaire annuelles : 19 556,37 € HT (23 467,64 € TTC)
- Prestations hors forfait – Montant maximum de 25 000 € HT (30 000 € TTC) par an

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210317-lmc1H8240H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/03/2021
Date de Publication : 17/03/2021